Les tops et les flops des TPE en 2014!

Secteur par secteur, profession par profession, tour d'horizon des « tops » et des « flops » des petites entreprises de l'artisanat, du commerce et des services en 2014.

Une enquête exclusive de la FCGA, réalisée en partenariat avec la Banque Populaire.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

27 avril 2015

Observatoire de la petite entreprise n° 56 FCGA - Banque Populaire







Les tops

1. LES CRÉMIERS-FROMAGERS	+2,4 %
2. LES PARFUMERIES	+2,3 %
3. LA CHARCUTERIE	+2,0 %

Les flops

1.	LES ENTREPRISES DE CARRELAGE-FAÏENCE	12,1	%
2.	LES AGENCES IMMOBILIÈRES	-9,4	%
3.	LES STUDIOS PHOTO	-8,9	%

Année noire dans le commerce et l'artisanat en 2014! Avec un indice moyen en recul de 3,2 % (contre -0,1 % un an plus tôt), l'activité des petites entreprises chute dans tous les secteurs analysés.

Sur les 12 familles professionnelles dont les revenus ont été passés au crible par les statisticiens de la FCGA, 6 enregistrent un chiffre d'affaires à la baisse, 1 affiche une performance identique, tandis que 5 améliorent relativement leurs performances en se contentant, toutefois, de réduire l'importance de leurs pertes.

Aucun secteur ne peut se targuer d'une franche et nette progression d'activité en 2014. D'autre part, à l'exception des entreprises spécialisées dans l'entretien des parcs et jardins (+1,1 %), des transports de personnes et de marchandises (+0,3 %) et du commerce de détail alimentaire (+0,2 %), tous les groupes de métiers présentent des taux négatifs.

L'examen comparatif des 54 professions étudiées, même s'il peut révéler quelques disparités, dresse le portrait d'une économie de proximité sévèrement frappée par la crise.

LE PALMARÈS DES SECTEURS

- > 5 secteurs améliorent relativement leurs performances :
- Le commerce de détail alimentaire + 0,2 % (contre +1,4 % en 2013)
- Les cafés, hôtels et restaurants......-1,3 % (contre -1,4 % en 2013)
- La vente et réparation automobile -1,5 % (contre -3,2 % en 2013)

	1 secteur affiche un chiffre d'affaires stable :		
-	Les transports		
>	6 secteurs enregistrent un chiffres	d'affaire en recul :	
_	L'artisanat du bâtiment		
_	L'équipement de la maison		
_	Les services	3,7 % (contre +3,1 % en 2013)	
_	La culture et les loisirs		
_	Les métiers de la santé		
_	Les entreprises de parcs et jardins	+1,1 % (contre +2,2 % en 2013)	

LE HIT-PARADE DES PROFESSIONS

LES TOPS

Sur le podium

1. LES CRÉMIERS-FROMAGERS+2,4 %

La crémerie-fromagerie a le vent en poupe ! La profession réalise la plus forte hausse de chiffre d'affaires de l'année 2014, tous secteurs confondus. Insensibles à la crise, les fromagers séduisent les consommateurs par leurs atouts naturels : fabrication maison, authenticité des produits, recettes des terroirs... Depuis le début de l'année, à l'initiative de Carole Delga, Secrétaire d'Etat en charge du commerce, de l'artisanat, de la consommation, de l'économie sociale et solidaire, les professionnels qui effectuent un acte de transformation peuvent bénéficier du statut d'artisan. Une bonne nouvelle pour les 3 200 entreprises du secteur (60 % en boutiques et 40 % sur les marchés) qui se partagent un chiffre d'affaires de 820 millions d'euros.

2. LES PARFUMERIES.....+2, 3 %

Contre toute attente, sur un marché dominé par les grandes enseignes spécialisées, les parfumeries indépendantes regagnent des parts de marché en 2014. Si la distribution sélective, dans son ensemble, se porte globalement mieux que d'autres secteurs comme la coiffure ou les instituts de beauté, la concurrence de nouveaux entrants - pharmaciens en tête - inquiètent les professionnels du secteur. D'une manière générale, les tarifs des cosmétiques sont paradoxalement souvent moins élevés dans les officines. Ce qui explique, en partie, la baisse de fréquentation observée dans les points de vente ces dernières années.

3. LA CHARCUTERIE+2,0 %

En léger recul par rapport à l'année précédente, l'activité des entreprises de charcuterie-traiteur affiche cependant un honorable +2,0 % (contre +2,2 % en 2013). A l'instar des fromagers (voir ci-dessus), les charcutiers sont clairement identifiés par les consommateurs comme de véritables artisans du goût. Produits traditionnels, recettes maison, portions adaptées, juste prix et conseil sont autant d'arguments de vente qui attirent la clientèle. La profession, dans un contexte de crise, a su communiquer sur ces points forts pour maintenir sesventes.

En forme relative

Les principales professions dont le chiffre d'affaires s'améliore relativement par rapport à l'année 2013 :

- Le commerce de cycles et scooters...... +1,4 % (contre -6,4 % en 2013)
- Les entreprises de parcs et jardins...... +1,1 % (contre +0,9 % en 2013)

- Les entreprises de nettoyage-0,3 % (contre -0,6 % en2013)

•••

LES FLOPS

Dans le rouge

1. LES ENTREPRISES DE CARRELAGE-FAÏENCE -12,1 %

Seconde année consécutive de baisse d'activité pour la profession, qui figurait déjà parmi les flops de l'année 2013 (-7,4 %). La suppression du taux réduit de TVA apparaît comme l'une des explications majeures de cette tendance négative. Ces entreprises artisanales souffrent également de la diminution des chantiers dans le neuf et du recul de la demande dans l'ancien. L'essoufflement du marché de l'entretien-rénovation affaiblit, d'ailleurs, la plupart des corps de métiers dans l'artisanat du bâtiment.

2. LES AGENCES IMMOBILIÈRES.....-9,4 %

Baisse des taux, baisse des prix, mais toujours pas de redémarrage du marché de l'immobilier! Malgré quelques frémissements ici ou là, les transactions ne décollent pas et l'activité des professionnels du secteur tourne au ralenti. Selon la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM), le nombre de transactions dans l'immobilier ancien s'élevait à 720 000 en 2014. En Ile-de-France, selon la même source, le volume d'opérations a même chuté de 25,4 % entre 2004 et 2014.

3. LES STUDIOS PHOTO-8,9 %

Baisse de la demande de prises de vue, démocratisation des logiciels de traitement des images, développement de solutions de microédition personnelle, concurrence de photographes amateurs sur le segment de l'événementiel... Les studios photo traversent une profonde mutation qui leur impose de repenser complétement leur métier et d'inventer un nouveau modèle économique fondé sur la fourniture de prestations plus créatives (livres cadeaux, supports de présentation personnalisés...). Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'allongement de 10 à 15 ans de la durée de vie de la carte nationale d'identité a également réduit significativement l'activité des photographes sur ce segment de marché.

Et aussi...

L'électricité (-8,7 %, contre +2,5 % contre 2013), la peinture (-7,9 %, contre +1,2 % en 2013), la maçonnerie (-7,7 % contre +1,3 % en 2013), la menuiserie (-7,5 % contre +3,5 % en 2013), la plomberie-chauffage-sanitaire (-7,4 %, contre +3,1 %)...



AVIS D'EXPERT

Yves Marmont Président de la FCGA

« C'est clairement un bilan négatif! 2014 est une année noire pour les petites entreprises du commerce et de l'artisanat. Globalement, l'indice d'activité enregistre un recul de 3,2 %, à comparer avec l'érosion de -0,1 % relevée en 2013. Les TPE, après plusieurs années extrêmement difficiles, sont à bout de souffle ».

MÉTHODOLOGIE DE L'OBSERVATOIRE

Tous les mois, près de 70 centres de gestion agréés (CGA), répartis sur l'ensemble du territoire national, transmettent les chiffres d'affaires, rendus anonymes, de leurs adhérents à la Fédération. Les indices d'activité sont calculés chaque trimestre, à partir des chiffres d'affaires d'un échantillon de 15 000 petites entreprises de l'artisanat, du commerce et des services. L'évolution des activités est pondérée par le nombre d'entreprises recensées par l'INSEE dans chaque secteur considéré. Un questionnaire est parallèlement adressé chaque trimestre à près de 2 000 petites entreprises représentatives, permettant d'établir le baromètre du moral des dirigeants et de leurs intentions d'investissement et de recrutement.

LA FÉDÉRATION DES CENTRES DE GESTION AGRÉÉS EN BREF...



300 000 petites entreprises (TPE) et 100 Centres de Gestion Agréés (CGA) 92 % des entreprises nationales ont moins de 10 salariés 50 % des TPE imposées au BIC sont adhérentes à un CGA

Grâce à l'adhésion à un CGA, le revenu imposable de l'entreprise n'est pas majoré de 25 %!









Institués en 1974, les centres de gestion agréés (CGA) sont des structures associatives de proximité dont la vocation première est d'apporter, de manière indépendante, une assistance à la gestion et une sécurité fiscale à leurs entreprises adhérentes. Ils constituent un pôle remarquable de conseils collectifs : aide à la gestion, formation et prévention fiscale. Les TPE bénéficient d'une offre pédagogique attractive : les CGA sont parmi les premiers centres formateurs de la petite entreprise avec plusieurs centaines de milliers d'heures annuelles de formation.

Créée en 1978, La FCGA est le réseau expert de la petite entreprise : 300 000 entreprises au travers de ses 100 CGA adhérents. Elle forme un réseau d'information et d'assistance aux petites entreprises présent sur l'ensemble du territoire national et capitalise une expertise économique et sociale reconnue de la petite entreprise - TPE. Elle dispose d'outils d'observation et d'analyse particulièrement fiables qui alimentent régulièrement une base de données statistiques métiers nationales et régionales très performante.

LA BANQUE POPULAIRE EN BREF...



Créées par et pour les entrepreneurs, les Banques Populaires, acteurs clés de l'économie régionale, soutiennent et encouragent l'audace de tous ceux qui entreprennent. Première banque des PME et banque de référence des petites entreprises artisanales et commerciales, le réseau des Banques Populaires est constitué de 16 Banques Populaires régionales, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire.

Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. La Banque Populaire avec 9,1 millions de clients (dont 3,9 millions de sociétaires), 3 300 agences et 16 agences e-BanquePopulaire, fait partie du 2ème groupe bancaire en France : le Groupe BPCE.

Banque de référence de la petite entreprise artisanale et commerciale

Les Banques Populaires accompagnent plus d'un million de professionnels dont plus de 360 000 artisans commerçants, soit un artisan sur 3 et un commerçant sur 4. Premier distributeur de prêts à la création d'entreprise, le réseau Banque Populaire finance près de 80 000 projets chaque année.

Afin de mieux répondre aux besoins des TPE, les Banques Populaires s'appuient sur la SOCAMA, première Société de Caution Mutuelle de France, partenaire du Fonds européen d'investissement permettant de proposer aux entrepreneurs et aux repreneurs des prêts sans caution personnelle.

Dans le cadre du programme COSME de la Commission Européenne pour la compétitivité des petites et moyennes entreprises, les Banques Populaires avec l'appui du Fonds européen d'investissement, distribuent des prêts de développement sans caution personnelle du dirigeant ou de sa famille, répondant ainsi à une attente historique des artisans : le Prêt Express SOCAMA sans caution personnelle jusqu'à 50 000 euros. Les Banques Populaires proposent également le Prêt SOCAMA Transmission-Reprise jusqu'à 150 000 euros avec caution personnelle limitée. Un nouveau prêt SOCAMA est dédié à la création d'entreprise, le « Prêt SOCAMA Création » d'un montant allant jusqu'à 30 000 euros, avec une caution personnelle du dirigeant limitée à 50 %.

En 2014, les SOCAMA ont garanti près de 25 000 prêts pour un montant de 700 millions d'euros et gèrent un encours global de plus de 2 milliards d'euros.

Contacts presse

FCGA Guylaine Bourdouleix 01 42 67 80 62 <u>gbourdouleix@fcga.fr</u>

BPCE Christine Françoise 01 58 40 46 57 <u>christine.francoise@bpce.fr</u>